

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 9 AVRIL 2024

Commune de Champagnol-lez-Mondeville

Le **9 avril 2024**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni, à la mairie, à 18 heures, sous la présidence du Maire, Fabrice **ANTOINE**.

Présents : Fabrice **ANTOINE**, Maire, Jean-Christophe **JEANDON**, Maria **PERTEGA**, Pascal **FRICOT**, Bernard **DUMONT**, Alexandre **ANTOINE**, Florian **PIELTIN**, Sylvie **BERGERE**, Sébastien **HARTZ**.

Absents excusés :, Sandrine **DORÉ** (pouvoir à Sylvie **BERGERE**), Christophe **PRIOUX** (pouvoir à Sébastien **HARTZ**).

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance précédente, le Maire est passé à l'ordre du jour, le conseil municipal désigne Jean-Christophe **JEANDON** comme secrétaire de séance.

APPROBATION COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET LOTISSEMENT DES GENTIANES

Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête le compte de gestion du lotissement dressé, pour l'exercice 2023, par le trésorier, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 DU LOTISSEMENT DES GENTIANES

Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'année 2023 du lotissement dont les résultats de clôture sont de :

- Investissement : - 187 898.07 €
- Fonctionnement : + 155 482.37 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 LOTISSEMENT DES GENTIANES

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2024 du lotissement « Les Gentianes » comme suit :

- Fonctionnement dépenses : 407 790.00 €
- Fonctionnement recettes : 488 162.00 €

- Investissement : 538 149.00 €

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2023 BUDGET COMMUNAL

Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête le compte de gestion de la commune dressé, pour l'exercice 2023, par le trésorier, qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET COMMUNAL

Le conseil municipal approuve le compte administratif de l'année 2023 de la commune dont les résultats de clôture sont de :

- Investissement : + 58 953.85 €
- Fonctionnement : + 814 520.59 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 BUDGET GENERAL

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le budget 2024 de la commune qui s'équilibre comme suit :

- Fonctionnement : 1 234 575.00 €
- Investissement : 904 749.00 €

VOTE DES SUBVENTIONS

Après étude des demandes de subvention, le conseil municipal décide de verser les subventions suivantes pour l'année 2024 :

- MPT de la Haute Vallée de l'Aube : 7 984 €
- ADMR du Landion : 1 200 €
- Le Souvenir Français : 300 €
- Comité des Fêtes Champignolais : 1 200 €
- Festival de musique : 500 €

QUESTIONS DIVERSES

Le conseil municipal est informé :

- D'une réunion de concertation agricole et viticole dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le lundi 22 avril à 10 h en présence d'un représentant de la chambre d'Agriculture, de l'INAO, des services de l'Etat et des partenaires institutionnels,
- De la visite de Monseigneur Alexandre JOLY le mercredi 12 juin à 19 h,
- De l'organisation des élections européennes le dimanche 9 juin

La séance est levée à 20 h 10.

Le Maire
Fabrice ANTOINE

Le secrétaire
Jean-Christophe JEANDON